

Compte-rendu de stage

Le stage, *Apprendre à observer les élèves pour enseigner à l'école maternelle*, coordonné par Alain Biéro, IEN, et animé par Christine Hauray et Danielle Thibault, conseillère pédagogique de circonscription (CPC), a réuni une dizaine d'enseignantes en maternelle de la circonscription de Saint-Nazaire ouest. Ce qui a suscité le choix du thème est le constat d'un questionnement des enseignants sur l'évaluation en école maternelle. En effet, l'obligation institutionnelle d'évaluer les élèves en maternelle n'a pas toujours été bien expliquée, ce qui a pu entraîner des dérives, dont la plus visible est l'organisation de deux évaluations collectives et annuelles pour renseigner le livret scolaire. Outre le fait que c'est une forme d'évaluation peu adaptée pour de jeunes élèves, c'est tout un pan de l'évaluation qui peut être ainsi occulté. Évaluer, ce n'est pas seulement rendre compte aux parents ou à l'élève, c'est aussi se rendre compte : l'enseignant doit pouvoir s'appuyer sur les observations qu'il réalise au quotidien et au fur et à mesure de l'année. Tout comme l'élève qui, lui, doit pouvoir être informé des progrès ou des échecs au cours de ses apprentissages. De plus, l'évaluation se nourrit d'observations multiples que l'on met en relation. Or, l'aspect ponctuel des tests semestriels gommait les liens entre les activités.

Alain Biéro a donc souhaité aider les professeurs à replacer l'évaluation dans le quotidien de leurs pratiques alors même que beaucoup d'enseignants tenaient un carnet de bord contenant une foule d'informations dont ils ne tiraient plus parti. Il s'agissait bien alors de réaffirmer que l'objectif de l'évaluation est d'abord de donner une valeur au travail de l'élève, et donc à l'élève, en lui offrant un retour sur le travail fait. Et c'est bien l'un des objectifs du cahier de progrès conçu par les stagiaires que de donner ce temps d'expression et d'échanges entre l'élève et l'enseignant.

Les professeurs qui ont participé à ce stage étaient toutes volontaires et ont pu, de retour dans leurs écoles, promouvoir le nouvel outil créé. Mais il reste encore à poursuivre la réflexion. D'abord parce que le message institutionnel n'ayant pas été toujours clair, il faut du temps pour infléchir les représentations et apporter les réponses adaptées. Par exemple, le fait d'évaluer en petite section a provoqué de nombreux débats. Néanmoins, ce stage a permis une mise en réflexion d'un groupe de professionnels qui ont ensuite réussi à créer, collectivement, un outil adapté aux besoins des élèves et à la demande institutionnelle.

Ce qui semble le plus important, dans ce cahier de progrès, c'est qu'il incite à recentrer l'acte professionnel sur l'observation des élèves, en les impliquant dans cette procédure. Certes, c'est un outil exigeant, puisque l'usage du cahier doit s'appuyer sur un entretien avec l'élève. Celui-ci est ainsi conduit à s'approprier le projet de l'enseignant qu'il fait sien. Le fait également d'avoir cessé l'évaluation ponctuelle sur deux périodes permet d'évoluer dans une dynamique constante. Enfin, le dernier atout du cahier de progrès est son caractère très accessible pour toutes les familles. En facilitant les échanges entre les enfants et leurs parents, le cahier rend plus explicites les acquisitions en regard des attentes de l'école.

L'autre point fort du stage, le travail sur le livret scolaire, a permis l'élaboration d'une fiche de capacités attendues en fin de petite section (PS) et une en fin de moyenne section (MS), en cohérence avec les repères des programmes. Cette déclinaison des compétences par niveau de classe a pour avantage d'offrir un échelonnement des degrés de complexité pour chaque domaine d'activité, tout en permettant aux enseignants de respecter les rythmes d'apprentissage des élèves.

Propos recueillis par M. Blin auprès d'Alain Biéro, IEN, et Danielle Thibault, CPC